

La guerre au Mali va-t-elle cimenter l'Union européenne ou la fragiliser davantage ?



L'intervention de la France au Mali met en exergue les difficultés d'entreprendre une action commune et soulève la question d'une "fédéralisation" de la défense européenne.

Avec Paul Goldschmidt

Alors que la décision du président Hollande d'intervenir au Mali fait l'objet d'un large consensus politique et de l'adhésion d'une majorité de l'opinion publique française, **le débat médiatique tourne autour de l'isolement de la France, malgré un feu vert de l'ONU et un support minimal de certains alliés de l'OTAN et de l'UE.**

Diverses questions, bien identifiées, portent entre autres sur : la nécessité incontournable de l'intervention posée par les aspects humanitaires et notamment la présence au Mali de 6000 ressortissants français ; la difficulté de définir la mission et donc les critères de "désengagement" ; le désenchantement inévitable qu'entraînera la prolongation d'un conflit de durée indéterminée; la nécessité d'une cohérence dans la lutte et la gestion du binôme terrorisme/islamisme radical (Syrie/Mali) et, enfin, les capacités militaires limitées de la France obligée de faire appel à un support "logistique" dans les domaines du transport, du renseignement et de l'équipement.

Même si le débat demeure pour l'instant principalement "franco-français", il apparaît cependant que le conflit malien est d'une importance stratégique pour l'ensemble du continent européen dans la mesure où le combat contre le "terrorisme" dépasse les frontières de l'hexagone et que l'installation d'un régime voyou en plein centre de l'Afrique ne peut être toléré.

Il s'ensuit une accélération du débat sur la **"défense" européenne** qui devait occuper, de toute façon, une place de choix dans la programmation des travaux de l'Union en 2013. **En effet, l'incapacité d'un Etat Membre, quel qu'il soit, de faire face seul à une urgence de ce type est avéré, alors qu'une fois de plus, les difficultés d'entreprendre une action commune s'étalent au grand jour.**

Ce sujet crucial appelle une **"fédéralisation" de la défense**. Il soulève les mêmes questions de souveraineté, qui compliquent le débat sur la "fédéralisation" de certains éléments de l'UE (Union bancaire – MES – budget, ressources propres et endettement de l'UE/UEM, etc.) ainsi que celui concernant la cohésion de l'UE elle-même au regard de revendications séparatistes (Catalogne, Ecosse, Flandre, Lombardie...) ou velléités de "renégociation" des modalités d'adhésion (GB).

Si, intellectuellement, on peut envisager une négociation qui apporte une solution acceptable pour chacun de ces sujets pris indépendamment, il est, par contre, utopique qu'on puisse aboutir à une solution globale sans envisager une cohérence dans

l'approche de chacun de ces dossiers. **Ainsi une "fédéralisation" de la défense est difficilement concevable sans une approche similaire dans les autres domaines.** La participation de la Grande-Bretagne comme partenaire incontournable d'une défense fédérale crédible ne peut être le prix d'un statut plus autonome à l'intérieur de l'UE. C'est la logique inverse qui doit s'imposer : l'approche "fédérale" en matière de défense, qui seule permettra à l'Europe d'assumer et de financer ses missions de protection interne et d'intervention externe, doit s'étendre aux domaines économique, financier et social.

Ainsi, les événements dramatiques du Mali peuvent servir de catalyseur pour mobiliser la volonté politique nécessaire à redynamiser et ré-enchanter le débat sur l'avenir de l'Union européenne. C'est une occasion unique de faire valoir la valeur ajoutée de l'UE et de faire la démonstration que le projet européen est la solution et non pas la cause des problèmes. Cela implique que chacun fasse des concessions mineures en contrepartie de bienfaits majeurs ; il est illusoire de vouloir séparer les concepts de solidarité et de responsabilité.

Comme citoyens européens nous aspirons tous à offrir à nos enfants un avenir où ils pourront jouir d'une sécurité à l'abri des conflits, d'un modèle économique et social qui préserve l'essentiel des acquis, d'un régime démocratique dans lequel le "tout fédéral" offre des possibilités bien supérieures à la "somme des parties nationales" et enfin d'un ensemble de valeurs qui continueront à se projeter à travers le monde.

Chacun doit prendre conscience de ce que l'incapacité de s'accorder sur un avenir européen commun conduira à plus ou moins brève échéance au déclin et puis à la décadence de notre continent, à l'image du sort réservé, tout au long de l'histoire, aux grandes civilisations qui se sont succédées.